

En téléchargement sur le site de l'UCT : www.uct-togo.org



Focus ... Page 2

L'UCT à la rencontre des communes togolaises .



L'actualités des communes au Togo et ailleurs... Page 3 / 5

Recrutement au sein des services techniques de plusieurs communes togolaises. (Page 13/14)

La commune de Kpalimé a présenté son rapport provisoire d'aménagement de la ville.

Présentation du projet national de mécanisation de l'Agriculture dans la commune d'Amlamé.

Création de Comité de Développement dans la préfecture de Bassar.

Lancement de la classe multimédia à Kara.

Parution de quatre nouveaux guides en préparation de la mise en œuvre de la décentralisation.

ARIAL : Nouveau Programme de soutien et de renforcement des associations de gouvernements locaux dans les pays ACP.



La coopération décentralisée au Togo : Quoi de neuf ? Page 6 / 8

Délégation de Cités Unies France au Togo : Concertation avec les acteurs locaux

Kpalimé/ Bressuire: Inauguration de l'extension du Réseau d'eau potable.

Fin de contrat pour l'Assistante Technique du département des Yvelines au Togo.

PAR NOTRE COMPORTEMENT RESPONSABLE
NOUS LES ELANS DANS LEUR AVISIGN



Suivez les aventures de Yevigoltoe-D Page 9

« Mobilisons nous pour le développement de notre commune... »

Au cœur d'une commune togolaise... Page 10/11

Partons ce mois ci à la découverte de la ville de Tchamba.

Appels à propositions ; Appels à Projets Page 12

MAEE: Appels à Projets coopération décentralisée France Brésil avec l'Afrique et Haiti

UE: Appel à Propositions sur les ANE—ALD : Clôture le 15 février 2011.

Cultures France: Appel à Propositions pour les opérateurs culturels ACP.



Autres Actu ; Calendriers ; Contacts... Page 16

Vœux de bonne année 2011 de l'UCT

Chers lectrices et lecteurs de l'«UCT – MAG»;

C'est pour l'équipe de rédaction du magazine des communes togolaises, un agréable plaisir de vous offrir ce premier numéro de l'année 2011. En ce début d'année nouvelle, la rédaction de «UCT – MAG» à laquelle se joint tout le personnel de l'association est heureuse de vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Le magazine des communes togolaises, souhaite offrir avec le concours de ses lecteurs et des acteurs qui interviennent d'une manière ou d'une autre dans le développement local, plus d'informations sur les villes togolaises et leurs partenaires. Pour cela, nous voulons compter sur la contribution de tous à travers vos suggestions afin d'améliorer la qualité de notre contenu et répondre aux attentes de chacun et de tous. Encore une fois, Bonne Année 2011 !

La rédaction .

L'UCT à la rencontre des communes dans les 5 régions du Togo de Janvier à Février.



Conseil municipal de Sotouboua

Dans son plan d'actions de 2010, le Bureau Exécutif de l'Union des Communes du Togo a souhaité que l'Association se fasse mieux connaître des conseils municipaux et des agents des Communes membres. En effet, cinq ans après la dynamisation de l'UCT et trois ans après qu'elle soit devenue véritablement opérationnelle, il était apparu normal que l'UCT, à travers ses organes représentatifs aille à la rencontre des acteurs municipaux afin de mieux se faire connaître, présenter ses activités et recueillir les attentes des acteurs qu'elle a reçu mission de représenter.

Ainsi, depuis le 24 janvier 2011, une délégation composée de représentants du Bureau Exécutif et du Secrétariat Permanent est en tournée dans les 21 communes du Togo. Les communes de la région de la Kara et de la région Centrale ont accueilli cette délégation avec qui, des séances de travail ouverte aux délégués spéciaux, aux responsables des services municipaux et des trésoreries régionales ont eu lieu.

Au cours de ces séances, les participants ont été édifiés sur le bien fondé de l'existence même d'un regroupement des communes au plan national, mais aussi au plan régional et international. Les participants ont saisi l'opportunité de cette rencontre pour exprimer leur reconnaissance à l'UCT et à ses partenaires pour toutes les actions menées dans le sens du renforcement des capacités des acteurs locaux et pour le développement de leurs localités. Ils ont également interpellé la faïtière des Communes sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour la recherche de partenaires nord – sud et/ou sud. Après avoir fait état des difficultés actuelles de création de liens jumelages nord – sud, la délégation a promis d'accompagner les communes qui le souhaitent, dans une recherche de jumelages dans le cadre du partenariat signé par les associations des communes du Bénin, du Niger et du Togo en septembre 2010.

Cette tournée qui n'est qu'à ses débuts, se poursuivra dans les trois autres régions du pays et prendra fin dans la seconde quinzaine du mois de février.

Conseil municipal de Pagouda



Conseil municipal de Kara



Conseil municipal de Sokodé





Kpalimé a présenté son rapport provisoire d'aménagement de la ville.

Le rapport provisoire de l'étude du diagnostic organisationnel et financier de la commune de Kpalimé a été analysé, amendé et adopté le mercredi 5 janvier à Kpalimé.

C'était au cours d'une séance de travail qui a réuni une délégation de l'agence CITAFRIC du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, les membres du comité de pilotage du Projet d'Aménagement Urbain au Togo (PAUT) pour Kpalimé et ceux du cabinet d'étude.

Le document ainsi adopté a traité entre autres, du fonctionnement de la commune de Kpalimé et de ses services, la capacité d'intervention des services techniques et financiers, le mode de gestion des

équipements marchants et les appuis institutionnels éventuels. Il ressort donc de l'étude que malgré des résultats positifs dans la gestion de la commune, beaucoup reste à corriger pour améliorer le rendement de la municipalité. D'où la nécessité de former et recruter des agents municipaux et de sensibiliser les populations sur la nécessité de la fiscalité.

Le PAUT, financé par l'Union Européenne concerne dix communes à savoir Dapaong, Niamtougou, Kara, Bafilo, Sokodé, Sotouboua, Blitta, Atakpamé, Notsè et Kpalimé.

Le projet durera également des propositions et recommandations visant le renforcement de la capacité de maîtrise d'ouvrage

municipal, l'amélioration de la gestion administrative et financière et l'accroissement des recettes.

Le président de la Délégation Spéciale de la commune de Kpalimé, Edem Samtou a souligné que ce document servira de plate forme à toute action de développement. Pour le directeur de CITAFRIC, Awesso Paa-Leh, il est nécessaire de rendre les villes habitables pour les générations futures. Il a fait savoir que le projet prévoit pour la commune de Kpalimé un appui institutionnel substantiel et le bitumage de certaines rues.

Sources: Togo Presse Parution du 11 janvier 2011

Présentation du projet national de mécanisation de l'Agriculture à Amlamé.

Le projet de mécanisation de l'agriculture en début d'application au Togo a été présenté à la population d'Amlamé et de ses environs, lors d'un séminaire de formation et d'information tenu le mercredi 29 décembre, dans les locaux du président de la délégation spéciale de la commune d'Amlamé.

Initiée par l'ONG Centre d'Entraide et de Soutien aux Initiatives Locales (CESIL) basée à Lomé, cette rencontre vise à présenter, informer et former la population sur ce projet et ses processus. L'accent a été mis sur la mécanisation qui permet de produire en quantité et en qualité synonyme de réduction de la pauvreté de la lutte contre l'exode rural.

Ce projet qui prend en compte les coopératives agricoles, les groupements agricoles et d'élevage ainsi que les

groupements de femmes consiste à participer à l'effort de modernisation de l'agriculture au Togo, en utilisant les moyens technologiques agricoles en vue d'une production à grande échelle et obtenir ainsi une rentabilité optimale destinée à l'exportation.

La représentante de l'ONG CESIL au Gabon, Mme Gokounous Aflamba Happy et le coordonnateur national et international de ladite institution, M. Essé Alou ont demandé aux participants de s'organiser en groupements et coopératives en développement sans aucun intérêt et de négocier des parcelles auprès des propriétaires terriens pour trouver des terres cultivables et d'élevage des dindons, porcs et escargots.

Le représentant de CESIL, M. Dégnidé Koffi qui présentait le projet à l'assistance a fait remarquer que la mécanisation concerne aussi les systèmes d'irrigation, la transformation des denrées alimentaires ainsi que leurs techniques et matériels.

Il a, par ailleurs, indiqué que l'ONG CESIL est créée en 2001 en Côte d'Ivoire et a commencé ses activités au Togo en 2010.

L'ouverture et la clôture des travaux ont été présidées par le président de la délégation spéciale de la commune d'Amlamé, M. Olukè Nayo-Agouma Doufa II. Celui-ci a rassuré les responsables de cette ONG, de la création de différents groupements et coopératives dans sa localité et de la disponibilité des terres cultivables.

Sources: Togo Presse Parution du 10 janvier 2011

Création de Comité de Développement dans la préfecture de Bassar.



Hôtel de Ville
de Bassar

Classe
Multimédia de
Kara (25/01/11)

Le Comité de Développement de Kabou Centre (CDK-C) et dix Comités de Développement de Quartier (CDQ) de la même localité ont été installés le mardi 28 décembre par le préfet de Bassar, Sikou Agba. Le CDK-C faitière des CDQ de la localité est composé de neuf membres dirigé par El-Hadj Nandja Inoussa pour un mandat de trois ans renouvelables. Les six CDQ de Kabou sont eux aussi composés de neuf membres chacun dirigé par un président pour un mandat de trois ans. Ces comités de développement sont appuyés dans leurs actions par la direction préfectorale du service de l'Action sociale de Bassar et l'ONG « Togo Pour les Jeunes » (TPJ). Ils ont pour mission de

susciter chez les populations locales l'esprit de participation au développement de leur milieu, d'identifier les problèmes de développement, d'entreprendre et d'encourager la mobilisation des ressources internes et externes pour la réalisation des projets.

Le préfet Sikou Agba a insisté sur le rôle prépondérant de la population dans le développement de sa localité. Il a salué l'installation de ces comités qui, selon lui, viennent redynamiser les actions communautaires en vue du développement de kabou. M. Agba a appelé les uns et les autres à une franche collaboration, à l'entente, au civisme, à la compréhension mutuelle et à éviter les provocations.

Lancement de la classe multimédia de Kara.



Le mardi 25 janvier 2011, la cour du CEG Tomdè de Kara a servi de cadre pour la cérémonie marquant le lancement de la classe multimédia de la ville de Kara.

Cette classe multimédia composée de neuf ensembles PC avec onduleur, dont un serveur, une imprimante et un scanner, s'inscrit dans les projets pilotes mis en œuvre au Togo par l'Association Internationale des Maires Francophones en réponse à certaines recommandations issues des ateliers qui ont porté sur la gestion scolaire partagée et les infrastructures de proximité en 2009 et 2010.

Destinée à l'ensemble des élèves de la ville de Kara et aux jeunes de cette cité, cette classe a pour ambition de servir de cadre d'ouverture sur les techniques de l'information et de la communication et

de guichet unique d'information et de formation tant à l'entrepreneuriat qu'à la citoyenneté.

A l'occasion de ce lancement, les intervenants, que ce soit au nom de l'AIMF, de l'UCT, de la ville de Kara que de la Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, ont souhaité que cette classe soit une porte ouverte sur le monde pour les jeunes élèves et aussi un moyen de rapprochement entre les élèves de Kara et ceux des deux autres classes opérationnelles à Atakpamé et Kpalimé d'une part, puis dans les autres pays membres de l'AIMF dans le cadre d'un réseau francophone de classes multimédias.

Une représentante des élèves de la ville a pris la

parole pour remercier tous ceux qui, avec l'AIMF ont contribué à la réalisation de ce précieux outil de formation et de communication. Rappelons que le programme de classes multimédias initié dans les villes d'Atakpamé, Kara, Kpalimé et Lomé représente un investissement en matériel de l'ordre de 122 000 €, soit l'équivalent de 80 026 754 F. CFA, entièrement financé par l'AIMF et que l'Agence Universitaire de la Francophonie a contribué à la formation des moniteurs et a mis à la disposition des classes, des logiciels libres pour en faciliter la gestion.



Parution de quatre guides pour les collectivités territoriales togolaises.

Au Togo, de multiples actions sont inscrites dans la mise en œuvre de la décentralisation. Ces actions intègrent l'information, la sensibilisation, et la mobilisation des acteurs impliqués dans ce processus. En effet la décentralisation en cours au Togo se veut participative et très inclusive. Tous les acteurs doivent s'y impliquer et assumer leurs responsabilités.

Pour ce faire, les différents acteurs doivent s'approprier le contenu des textes qui régissent la décentralisation, connaître leur rôle et celui des autres. C'est dans ce contexte

que le Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales, grâce au financement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de France Coopération à travers le Projet d'Appui au processus de décentralisation au Togo (APRODECT) et avec l'appui technique d'INADES Formation Togo, a élaboré une série de quatre guides pratiques dont voici leur intitulé :

- Guide des élus locaux dans les collectivités

territoriales ».

- Guide du Responsable financier dans les collectivités territoriales ».
- Guide du Responsable technique dans les collectivités territoriales ».
- Guide du citoyen dans les collectivités territoriales ».

Ces guides sont diffusés dans l'ensemble des collectivités territoriales togolaises afin qu'ils puissent être consultés par le plus large public possible. Ils sont consultables sur place au sein du Secrétariat Permanent de l'Union des Communes du Togo.

Soutien et renforcement des associations des gouvernements locaux

La Haye, le 14 janvier 2011 – *En automne 2010, VNG International et ses partenaires de mise en œuvre ont officiellement lancé le programme ARIAL de soutien et renforcement des associations de gouvernements locaux au niveau national et régional des états ACP* à Bruxelles.

Ce projet a pour objectif spécifique de permettre aux associations de gouvernements locaux (AGL) de participer à la création et à la mise en œuvre de politiques de développement, en particulier avec l'Union Européenne (comme prévu par l'accord de Cotonou). Au cours des trois années à venir, le programme ARIAL va organiser une gamme étendue d'activités de soutien en vue d'atteindre cet objectif. Des AGL de la zone de la zone ACP seront invités à participer à participer aux activités suivantes :

ACP seront invitées à participer notamment aux principales activités suivantes:

- Activités d'augmentation des capacités pour les AGL et les 'associations régionales des gouvernements locaux (ARGL) dans le domaine de la communication, du lobbying et du développement de politique.
- Soutien à l'établissement d'AGL en émergence et d'ARGL.
- Accroissement des capacités des AGL continentales et (sous-)continentales.
- Soutien à la création et à la gestion d'un réseau d'information et établissement de liaisons entre acteurs de l'ACP au niveau continental et (sous-)continental.
- Accroissement des capacités de lobbying à l'égard des institutions nationales et des partenaires de développement (en particulier l'Union Européenne).

Le programme exécute actuellement une analyse extensive de toutes les AGL. L'analyse aura pour résultat un "état des lieux" élaboré de la représentation des gouvernements locaux dans la région ACP et fournira un apport précieux à la poursuite du développement des activités ARIAL qui commenceront au printemps 2011.

Ce projet d'une durée de trois ans, sera finalisé à l'été 2013. Les partenaires du projet sont le Commonwealth Local Government Forum (CLGF), le Municipal Development Partnership for Eastern and Southern Africa (MDPESA), le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), la foundation of the People of the South Pacific International (FSPI) et l'University of the West Indies (UWI).

Plus d'infos sur le site Internet d'ARIAL : www.arial-programme.eu

Source : *Communiqué de Presse d'ARIAL – La Haye -14-01-11*



M. Norbert BEALU, chargé de mission « Eau » pour l'association « Amitiés Bressuires - Kpalimé » de retour de mission en décembre dernier nous raconte avec son homologue togolais, **M. Fritz DEGBOEVI** Président de l'ADJKB au Togo nous présente deux temps forts de leur mission.

Inauguration provisoire du chantier de TSIVE (quartier de Kpalimé)

Le lundi 6 décembre à 9 heures, nous nous rendons dans le quartier de TSIVE à Kpalimé pour procéder à l'inauguration provisoire du chantier réalisé à TSIVE. Proche d'une école primaire, le panneau renseignant ce chantier d'un coût total de 13 400 000 CFA financés à 37 % par Kpalimé et 63 % par les partenaires français. La cérémonie se veut populaire en particulier avec les 300 élèves de l'EPP et leurs instituteurs, tous en uniformes scolaires où tranche le rose des petits du jardin d'enfants. Leurs chants d'accueil, rythmés par les djembés, sont ponctués de deux exclamations : « l'eau, c'est la vie ! » - « Kpalimé-Bressuire, Bressuire-Kpalimé, amitié-coopération ! ».



La première prise de parole est celle du président du CDQ (Comité de Quartier qui a mobilisé les jeunes pour le creusement des fouilles : il remercie les autorités et les partenaires de France de permettre à la population d'avoir un accès de proximité à l'eau potable. Puis, ce sont les paroles chaleureuses du Directeur de l'Ecole expliquant le rôle primordial de l'eau potable pour l'éducation à l'hygiène publique.



Fritz DEGBOEVI, président de l'ADJKB, maître d'œuvre de cette action, rappelle que l'eau potable fait partie des enjeux de l'OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) que grâce à la réussite de la première extension de Kpégolonou, cette opération a pu se réaliser avec l'augmentation des partenaires financiers français et qu'un autre chantier est prévu prochainement dans le quartier de Nyévémé.

Norbert BEALU remercie bien sûr les intervenants et ces écoliers pleins de vie pour leurs paroles et accueil chaleureux. Il insiste plus particulièrement sur l'exemplarité de ce partenariat multi-acteurs, au Togo et en France, qui a permis la réussite de cette opération de coopération. Il transmettra les remerciements au jumelage de Bressuire ainsi qu'à son Maire. Puis le délégué de la Togolaise des Eaux dit quelques mots avant l'intervention de M. Edem SAMTOU, Président de la délégation Spéciale de Kpalimé.

La cérémonie se termine par l'inauguration de la « Borne-Fontaine » installée au carrefour où deux femmes remplissent leur bassine portée sur la tête et par la photo souvenir autour du robinet de l'école où l'eau coule au grand bonheur des enfants. Des instants partagés qui ne s'oublient pas.

Quelques Infos sur le jumelage Bressuire / Kpalimé...

Durée : Depuis 1990

Présentation synthétique

- Appui aux institutions municipales et aux associations
- Hygiène publique, gestion des déchets, assainissement
- Activités génératrices de revenus : petite transformation agricole, microcrédit aux groupements de femmes
- Bibliothèque municipal

Bénéficiaires 70.000 habitants de la ville de Kpalimé

Impacts attendus

- Insertion de la femme dans son milieu social
- Identification de la bibliothèque comme un bien de référence culturelle auprès de la jeunesse et des établissements scolaires
- Embellissement du centre ville et des quartiers de services par la collecte
- Amélioration du cadre et des conditions de vie

Rencontres avec les responsables de la SOCIETE TOGOLAISE DES EAUX:

Après la cérémonie, nous nous rendons (Fritz, Jonathan, Nicolas et Norbert) dans le bureau de l'antenne de la TDE de Kpalimé. Outre le Chef local de l'agence, M. DATAGNI, M. WONEGOU Kossi, Directeur Régional et M. TCHAGOLE Erolakaza, Conseiller technique du directeur Général (qui est aussi 2ème président de l'Association Africaine de L'eau - AAE).

L'essentiel des échanges a porté sur le réseau d'eau potable de Kpalimé, son état, son rendement, sa gestion. Le réseau de KPALIME est plutôt récent (travaux de renforcement en 1987-1989 dont le nouveau réservoir et la station de traitement du quartier Zongho). Le rendement, comparé à celui d'autres villes togolaises, est considéré comme bon avec 85,95 % relevés sur un mois en septembre-octobre 2010.

Il reste cependant des canalisations à renouveler sur les vieux réseaux, travaux qui sont prévus et se réaliseront dans le cadre d'une programmation financière.

Quant aux zones éloignées du quartier ZOMAYI, elles nécessitent une révision du système existant et s'inscriront dans un Plan d'Ensemble qui va être mis à l'étude.

Sur la gestion du service d'exploitation, le Chef d'agence nous fournit la liste des 16 employés et leurs fonctions. Le Conseiller nous rappelle que les prix de vente de l'eau sont fixés par l'Etat ayant délégué ce service de l'eau à la TDE, en tant que mission de service public. Dans les prix de facturation, une tranche dite « sociale » est destinée aux particuliers : ainsi de 0 à 10 M3, l'eau est vendue 190 CFA le M3 forfaitisé à 2750 F/ mensuel avec l'entretien du compteur. La TDE précise que ce coût de 190 CFA est inférieur au prix de revient du mètre cube d'eau. Le forfait de 15 M3 coûte 2830 CFA /mois ; de 16 à 30 M3, le prix passe à 380 CFA ; de 31ème à 40 400 CFA; de 41 à 50 425 CFA ; au-dessus de 50 500 CFA. Ce tarif progressif suivant la quantité consommée vise à faire économiser l'eau.

Pour le chantier de TSIVE, nous avons été désagréablement surpris en 2010 de constater le délai de 6 mois entre le paiement des 7 300 000 CFA à la TDE par l'ADJKB et la réalisation des travaux. D'où notre proposition de revoir les modalités de paiement par tranche en fonction du démarrage et de l'avancée des travaux, un peu comme dans un marché public. Le délégué comprend notre critique en expliquant qu'il y a eu une conjonction de dysfonctionnement dans les commandes de matériel. Il nous précise que la réunion de demain avec la Direction à Lomé permettra de trouver des modalités garantissant le maître d'ouvrage.

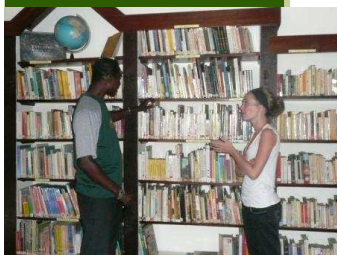
Le mardi 8, Fritz DEGBOEVI, Christophe EZE, Secrétaire Principal du Maire, et Norbert BEALU se retrouvent au siège de la TDE à LOME en présence du Directeur Général, M. E Y. EVENYA, son Directeur Adjoint et le conseiller technique, M. TCHAGOLE. Pour le Directeur, l'étalement du paiement ne lui semble pas une bonne formule au regard de la somme de travaux engagés. Fritz lui rappelle alors la grande déception de la population du quartier qu'il a fallu remobiliser pour achever les fouilles devant servir à recevoir les canalisations. Le Directeur regrette cet important retard qu'il aurait pu corriger s'il en avait été averti. Pour garantir la bonne réalisation du chantier, le directeur propose qu'un accord soit signé entre ADJKB et TDE : l'argent ne serait versé qu'au démarrage des travaux et le délai de réalisation serait mentionné dans cette convention préalable. Nous donnons notre accord pour cette solution.

Des jeunes gens en formation aux métiers du génie civil et de l'hydraulique sont à Kpalimé dans le cadre du projet YOVO, formation pilotée par l'IRFODEL (Kouassi TAGODOE). A notre proposition de leur offrir, sur le réseau de Kpalimé, un terrain d'expérimentation, le Directeur trouve cette démarche intéressante et pédagogiquement nécessaire. Reste à en déterminer la faisabilité. Le Directeur souhaite qu'IRFODEL contacte la TDE à ce sujet pour envisager les meilleures modalités possibles. Nous ajoutons que notre programme peut prendre en charge les frais afférents des stagiaires si l'étude et le diagnostic deviennent des éléments de meilleure compréhension du service d'adduction en eau potable de la ville de Kpalimé. Nous nous quittons avec de la documentation complémentaire de la TDE.

Fritz DEGBOEVI Président de l'ADJKB

Norbert BEALU, chargé de mission « eau » de l'ABK

Départ Tiphane François, Assistante technique du Département des Yvelines auprès de l'UCT



Mlle Tiphane FRANÇOIS, avec le bibliothécaire d'Aného

La convention de partenariat entre l'UCT et le département des Yvelines prévoit la mise à disposition d'une assistance technique. Tiphane François en poste depuis 1 an est arrivée au terme de son contrat ce mois durant. Sa mission a consisté à assurer le développement, le suivi et la coordination des activités du département des Yvelines avec deux conseils de préfectures (Blitta et les Lacs) ainsi que la commune d'Aného. Sa présence à permis d'entretenir à la fois des relations poussées et régulières avec les

partenaires togolais, ainsi qu'identifier et financer des projets d'appui à la décentralisation coordonnées par le secrétariat Permanent de l'Union des Communes du Togo.

Au cours de sa mission, Mlle François a accueilli plusieurs délégations d'acteurs de la société civile et d'élus Yvelinois intervenant au Togo, notamment dans le cadre d'échanges de pratiques, de réalisation d'études et d'enquêtes ou de transfert de compétences. Elle a assuré un relais aux

associations, collectivités, établissements publics pour les accompagner dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de leurs activités. Son engagement, sa détermination et son professionnalisme ont permis de réaliser de nombreux projets dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de l'assainissement pour ne citer que ceux là. L'équipe du Secrétariat Permanent vous remercie sincèrement et vous souhaite une bonne route **v o t r e c a r r i è r e** professionnelle.

Mission de Représentants de Cités Unies France en décembre 2010



Atelier de préparation de l'évaluation finale à Sokodé les 12 et 13 décembre

Une délégation de Cités Unies France composée de Mme PAPOT Liberal (Présidente du Groupe Pays Togo), de Mlle Sarah Rekeneire, Chargée à Cités Unies France des programmes concertés et Européens et Monsieur Norbert Bealu, Représentant la ville de Bressuire, l'une des collectivités françaises engagées dans ce programme, avec sa ville partenaire, Kpalimé.

Cette mission, du 1er au 04 décembre était consacrée aux travaux préparatoires à une évaluation et à la clôture du « Programme concerté de promotion et renforcement de la coopération décentralisée franco-togolaise. Ce programme concerté, cofinancé par le Ministère des Affaires étrangères et Européennes, mis en place fin 2006 a été régulièrement suivi au plan

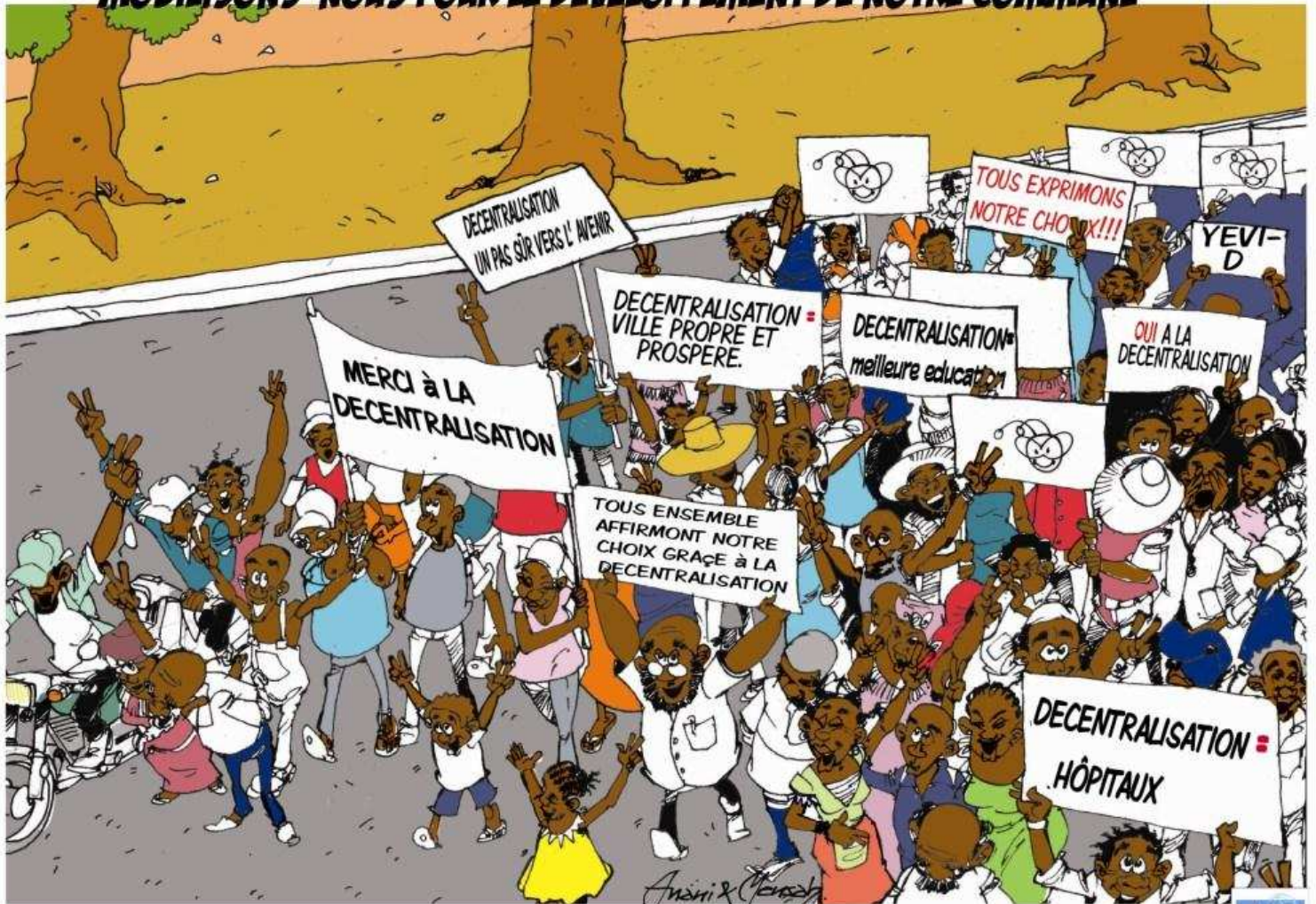
technique par l'Union des Communes du Togo depuis 2010.

La délégation à tout d'abord rencontré en présence du Président de l'Association des jumelages Franco-Togolais (AJFT), le consultant, M. AGORDOME Norbert Bealu, en charge de la finalisation des diagnostics pour certains jumelages en aout 2010, afin de partager leurs remarques respectives sur cette mission de consultance.

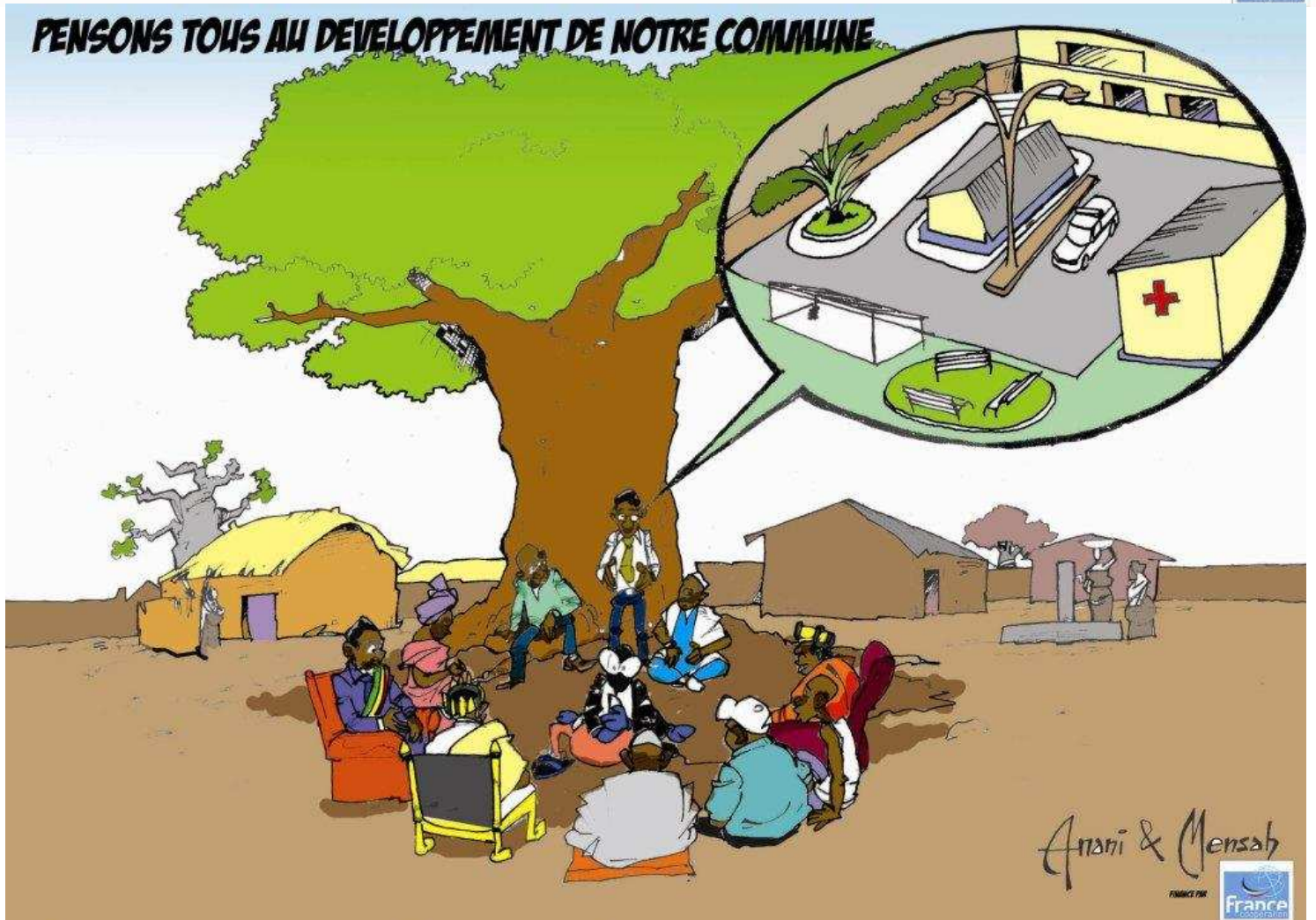
S'en est suivi, un atelier de préparation de l'évaluation finale du programme avec des représentants des comités de jumelages togolais à Sokodé les 2 et 3 décembre 2010. Cet atelier a permis de faire un point sur le calendrier des activités restantes et notamment sur l'évaluation finale du programme qui devrait se dérouler dans le courant du 1er trimestre 2011. A la fin de cette

rencontre, un comité de représentants de jumelages a été crée afin de finaliser avec l'équipe de CUF et de l'UCT les TDR d'évaluation finale. Outre les rencontres organisés avec les partenaires et homologues togolais, la délégation a rencontré M. l'Ambassadeur de France au Togo, M. RENAUT ainsi que le Chef du Service de Coopération et d'Action Culturel au Togo, M. MERLET. Ces rencontres ont été l'occasion de faire un point sur le programme concerté quasiment achevé, d'échanger sur l'éventualité d'un nouveau programme de ce type, du contexte électoral tant attendu en 2011 ainsi que de l'évolution des secteurs et mode d'intervention de la coopération décentralisée ces dernières années, réel acteur de développement.

MOBILISONS-NOUS POUR LE DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE



PENSONS TOUS AU DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE



A la rencontre de Dapaong...



HISTORIQUE :



Les premiers habitants seraient des forgerons appartenant à l'ethnie Moba rejoints vers 1600 par les clans Diob, Gbenyoba, Nalengb, Nakolb, Loab, Gnam, Yarbom, tous venant de Fada N'Gourma (Burkina Faso), fuyant la guerre avec les Djerma. Ils s'installèrent d'abord sur les collines de Koutidjoak, à côté de l'actuel EPP Centrale pour extraire le fer. Ils fondèrent alors « Dapaong » qui signifie « nouveau marché ». Par la suite, les Mab, forgerons, se dispersèrent vers l'actuel canton de Toaga et laissèrent les autres occuper les rives du ruisseau Didagou. C'est ainsi que les Diob restèrent au centre ville, les Gbenyoba à Worgou, les Nalengb et les Loab à Tantigou et les Nakolb à Kombonloaga. Les Malb (tisserands) venant du côté Sud et les Peuhl éleveurs venant du Nord-est viendront par la suite se joindre aux Moba de Tantigou et Worgou.

Présentation de la commune

Limites : Située à 650 km de Lomé, la capitale et à 35 km de la frontière avec le Burkina Faso. La ville est limitée au nord par les villages de Nanergou et Korboato, à l'est par Kantindi et Djangou, au sud par Panabagou et à l'ouest par Yanyane et Toulon.

Climat : Tropical de type Soudano sahélien

Superficie et Population : 115 km², 75 000 hab.

Langues : Moba, Gourma, Mossi, Haoussa, Anoufo, Kabyè et Français.

Education : 78 écoles primaires, 02 écoles spécialisées (sourds et handicapés mentaux), 16 collèges d'enseignement général (publics, laïcs ou confessionnel),

4 lycées d'enseignement général (publics laïcs ou confessionnel), 2 lycées techniques.

VIE ECONOMIQUE

Marchés : la ville de Dapaong dispose d'un grand marché sur 0,24 ha. Il s'anime 2 fois par semaine (mercredi et Samedi). Il est renforcé par 5 petits marchés informels de quartier, Tingban Gabong, Kombonlouaga et Nalogue (carnaval) Worgou et Carrefour BTB.

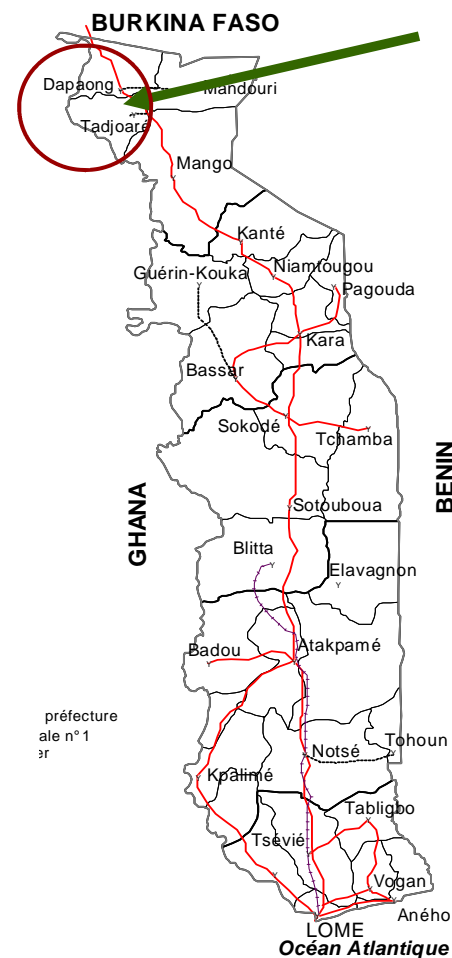


Vue Panoramique de la ville de Dapaong

Banques : la ville dispose de cinq banques de commerce et d'épargne à savoir; la Banque Togolaise de Développement (BTB), l'Union Togolaise de BANQUE (UTB), Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTCI), ECOBANK, Banque Populaire pour l'Épargne et le Crédit (BPEC) et les Chèques Postaux, des Institutions de microfinance: la Coopérative d'Épargne et de Crédit (COOPEC) coiffée par la FUCEC, l'UCMEC, IDH.

Les compagnies d'assurances présentes ont l'UAT (Union des Assurances du Togo) et C2A (Compagnie Africaine d'Assurance).

Agriculture : La population, bien que citadine, se livre à des activités agricoles et d'élevage en périphérie de la ville,



appuyée par l'ICAT l'ITRAT et la SNCT : maïs, mil : sorgho, petit mil, niébé, riz, arachide, haricot, patate douce et igname. **Maraîchage** florissant : tomates, carottes, oignons, légumes divers. Marché important des tomates créé pour l'exportation vers les régions méridionales du pays et le Bénin. **Elevage** assez développé de : bovins, caprins, porcins et volailles. La région des savanes approvisionne tout le pays en bétail et volaille. Le coton est la principale culture de rente.

Transport : Place stratégique par rapport à l'hinterland, Dapaong constitue un pôle de transit et d'arrêt pour les transporteurs et voyageurs en direction du Sud – Togo, du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Bénin.

Un réseau de taxis privés assure le transport urbain, appuyé par des taxis-

motos. Une gare routière de 0,45ha a été aménagée dans le quartier Worgou d'où partent toutes sortes de véhicules à destination des grandes villes du Togo et des pays limitrophes. Le trafic est assuré par des bus de 15 à 60 places. La Société des Postes du Togo (SPT) vient aussi de démarrer un service de bus de grande capacité, assurant la liaison Lomé-Dapaong.

Artisanat : Tissage, cordonnerie, menuiserie, couture, coiffure, mécanique, de tisserands, constructions métalliques.

TOURISME, D'Importants hôtels et une bonne cinquantaine de bars et restaurants.

VIE SOCIALE

Action sociale : La Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale travaille en synergie avec plusieurs ONG : Croix Rouge, Village d'Enfants SOS, Association Vivre dans l'Espérance, OCDI, APHMOTO,

Santé : La ville dispose d'1 **Centre Hospitalier Régional** spécialisé en ophtalmologie, stomatologie et 1 **polyclinique** de 200 lits.

La **Pédiatrie** de Tantigou (80 lits), est une institution Chrétienne Catholique.

Le Centre de santé de **MAPA** (Médecine Action Protection Assistance) au quartier Kpégui, est spécialisé en médecine générale de même que le **CDS** (Coin de soins) au quartier Zongo. Citons aussi les cliniques **YENDU-PAAB** et le Centre de Santé **Saint Bernard**, 1 Centre de protection maternelle et infantile (**PMI**) et plusieurs pharmacies privée : Le Sauveur, Savana, et Soleil, 1 service régional d'appareillage orthopédique, 1 inspection régionale de la lèpre et de la tuberculose et 1 direction régionale de l'assainissement

VIE CULTURELLE ET LOISIRS

Des groupes folkloriques regroupés au sein des associations, animent les cérémonies d'accueil, de célébration des fêtes traditionnelles ou nationales.

Dans le domaine des médias, la ville de Dapaong est couverte par des radios privées (**AVE MARIA, RADIO COMMUNAUTAIRE, COURTOISIE, MECAP**) en dehors de celles d'Etat de Kara et de Lomé; Des Imprimeries, librairies et des Cybercafé ; 3 centres de formation en Informatique et Internet, 1 antenne régionale de la Télévision Togolaise et 1 Agence Togolaise de Presse.

Côté divertissement : 2 boîtes de nuit, plusieurs centres d'animation, de jeux ou des lieux publics de réunions et de spectacles : Centre culturel Robert Cornevin qui abrite le musée municipal, Maison diocésaine des jeunes (**ST KISITO**), foyer des jeunes, Centre des affaires sociales, et la bibliothèque publique.

Sports : 1 terrain municipal de football et 1 de Volley-ball.

COOPERATION DECENTRALISEE

Une cinquantaine d'**ONG** et associations dont 44 ont leur siège à Dapaong, œuvrent pour le développement intégral de la ville et de ses environs.

Principales institutions et **ONG** collaborant avec la municipalité : **CITA-FRIC**, une Agence de Développement Urbain, Association française « France Volontaires » (**AFVP**), **P.D.M.**, **CREPA**.



Hôtel de ville de Dapaong

Dapaong appartient à l'Union des Communes du Togo (UCT) et à l'**AIMF**. Elle a signé un accord de jumelage avec la ville d'ISSY – LES – MOLLINEAUX en France depuis le 10 juin 1989 et bientôt avec la ville de Ouargaye, au Burkina Faso.

CONTACTS de la Mairie :

Commune de Dapaong

BP : 99 Dapaong

Tél : 00228770-84-55

Fax : 00228 770-80-03

e-mail- : commnedapaong@yahoo.fr





La France et le Brésil décident conjointement d'apporter leur aide au financement de projets de coopération décentralisée en Haïti et en Afrique

La France et le Brésil ont décidé de lancer un appel à projets conjoint afin de soutenir financièrement les coopérations menées par les collectivités territoriales françaises et brésiliennes en Haïti et en Afrique.

Instrument innovant de financement des coopérations décentralisées en faveur d'Haïti et de l'Afrique, signé entre deux Etats, cet appel à projet est né sur propositions du ministère des Affaires étrangères et européennes lors d'un séminaire sur la coopération croisée francobrasilienne en Haïti et en Afrique, organisé par France Expertise Internationale, les 10 et 11 juin 2010 à Brasilia.

Les projets seront présentés entre le 15 février et le 15 mai 2011 par au moins une collectivité territoriale française associée à au moins une collectivité territoriale brésilienne, au bénéfice d'une collectivité africaine ou haïtienne. Les structures intercommunales et les associations de collectivités territoriales pourront également y répondre.

Les dossiers devront concerner les thématiques prioritaires suivantes :

- le soutien à la gouvernance locale
- le soutien à l'agriculture et à la sécurité alimentaire,
- le soutien aux services de l'eau fournis par les collectivités territoriales,
- la formation professionnelle,
- les transports,
- le développement durable et la protection de l'environnement.

NOUVEAU

Dans tous les cas, l'apport budgétaire de la ou des collectivités territoriales au projet devra être au moins égal à l'apport du ministère des Affaires étrangères et européennes.

L'apport des collectivités françaises ne doit pas être uniquement financier, mais refléter une réelle implication dans la réalisation du projet, formalisé par une convention de coopération décentralisée avec les autorités locales concernées par le projet. La part de valorisation dans la contribution des collectivités territoriales françaises sera retenue à hauteur maximum de 20 % des montants valorisés dûment justifiés.

La partie brésilienne, pour sa part, contribuera, par le biais de l'Agence brésilienne de coopération (ABC) et de la collectivité brésilienne, à un financement équivalent à la partie française.

Les collectivités territoriales françaises sont invitées à prendre l'attache des services de l'Ambassade de France au Brésil, ou dans le pays bénéficiaire de la coopération (Haïti ou dans un pays d'Afrique). Les services de l'Ambassade de France sont leurs interlocuteurs privilégiés pour éclairer le contexte local de leur coopération.

Les dossiers constitués des formulaires et des lettres d'appui et d'intention, seront adressés par courrier électronique, avant le 15 mai 2011, à l'Ambassade de France au Brésil en version française et brésilienne. Les projets seront examinés en France et au Brésil, après avis des ambassades dans les pays de destination de la coopération. La sélection finale se fera au plus tard le 15 juin 2011.

Pour télécharger le dossier type à compter du 10 janvier 2011 :

www.diplomatie.gouv.fr/cncd

Délégation de l'Union Européenne du Togo

Programme "Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales dans le Développement"

Référence: EuropeAid/130-725/L/ACT/TG

Date limite de soumission (note succincte): **15 février 2011**

Montant total de l'appel : 600 000 €

En COURS

Plus d'informations sur le site de la délégation, en cliquant ici:

[https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?](https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome&nbPubliList=15&orderby=upd&orderbyad=Desc&searchtype=AS&pgm=&ZGEO=35616&debpublish=fin)

[do=publi.welcome&nbPubliList=15&orderby=upd&orderbyad=Desc&searchtype=AS&pgm=&ZGEO=35616&debpublish=fin](https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome&nbPubliList=15&orderby=upd&orderbyad=Desc&searchtype=AS&pgm=&ZGEO=35616&debpublish=fin)

[pub](https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome&nbPubliList=15&orderby=upd&orderbyad=Desc&searchtype=AS&pgm=&ZGEO=35616&debpublish=fin)



Agence de développement urbain et municipal

**AVIS D'OFFRES D'EMPLOIS**

Citafric, Agence de développement urbain et municipal recherche des techniciens supérieurs (BAC +2), des Cadres des services techniques municipaux (BAC +5), des comptables (BAC+2) et des gestionnaires (BAC+4) pour renforcer les capacités des ressources humaines des villes dans la gestion des infrastructures et services urbains d'une part et d'autre part dans l'amélioration de la mobilisation et de la gestion des ressources financières et budgétaires locales.

Les postes à pourvoir sont pour une durée indéterminée, avec une période d'essai de six (06) mois.

Profil des Postes :

Tous les experts recrutés travailleront sous la Direction du Maire de la Commune .

Poste 1: Cadres des Services techniques municipaux (BAC +5)

- Qualifications et compétences

De formation supérieure, consacrée par un diplôme d'Ingénieur (Bac +5) en Génie Civil, Travaux Publics, Architecture, Urbanisme, Architecture/ Urbanisme ou en Gestion Urbaine.

- Expérience professionnelle générale

Au moins un (01) an dans l'administration, en bureau d'études ou en entreprises privées ou publiques. Une expérience sur les questions environnementales serait un plus.

- Expérience professionnelle spécifique

Grande capacité de management et de travail en équipe, d'écoute, de communication, esprit d'initiative et sens aigu de responsabilité

Sa mission : Organiser les services techniques municipaux, communément appelé « Voirie », en collaboration avec le Directeur des Services techniques :

- gestion des services urbains : planification, programmation, suivi de l'exécution des missions des différentes équipes affectées pour l'entretien de la voirie, des infrastructures et équipements, espaces verts, etc. ;
- mise en œuvre de la politique de gestion du patrimoine municipal ;
- définition et suivi de la mise en œuvre de nouveaux modes de gestion des services urbains ;

Poste 2: Techniciens supérieurs (BAC +2 au moins).

- Qualifications et compétences

De formation supérieure, consacrée par un diplôme de BTS ou DUT (Bac +2) en Génie Civil, Travaux Publics, Architecture, Urbanisme, Architecture/ Urbanisme ou en Gestion Urbaine

- Expérience professionnelle générale

Au moins un (01) an dans l'administration, en bureau d'études ou en entreprises privées ou publiques. Une expérience sur les questions environnementales serait un plus.

- Expérience professionnelle spécifique

Grande capacité de management et de travail en équipe, d'écoute, de communication, esprit d'initiative et sens aigu de responsabilité.

Sa mission : Organiser les services techniques municipaux, communément appelé « Voirie », en collaboration avec le Directeur des Services techniques :

- gestion des services urbains : planification, programmation, suivi de l'exécution des missions des différentes équipes affectées pour l'entretien de la voirie, des infrastructures et équipements, espaces verts, etc. ;
- mise en œuvre de la politique de gestion du patrimoine municipal ;
- définition et suivi de la mise en œuvre de nouveaux modes de gestions des services urbains ;
- etc.

Poste 3: Gestionnaires/Financiers/Comptables/Economistes (Bac + 4 au moins) :

- Qualifications et compétences

De formation supérieure, consacrée par un diplôme en Gestion/ Comptabilité/ Finances/ Economie (Bac + 4 au moins)

- Expérience professionnelle générale

Au moins un (01) an dans l'administration, en bureau d'études ou en entreprises privées ou publiques.
xpérience professionnelle spécifique

Grande capacité de management et de travail en équipe, d'écoute, de communication, esprit d'initiative et sens aigu de responsabilité.

Sa mission : Organiser les services administratifs et financiers de la commune, en collaboration avec le Directeur des administratif et financier :

gestion et organisation des services administratifs et financiers ;

élaboration et suivi de l'exécution budgétaire ;

mise en œuvre d'une politique de renforcement de la mobilisation des ressources financières et de la maîtrise des dépenses publiques;

etc.

Poste 4: Gestionnaires/Financiers/Comptables/Economistes (Bac + 2 au moins) :

- Qualifications et compétences

De formation supérieure, consacrée par un diplôme de BTS ou équivalent en Gestion/ Comptabilité/ Finances/ Economie (Bac + 2 au moins)

- Expérience professionnelle générale

Au moins un (01) an dans l'administration, en bureau d'études ou en entreprises privées ou publiques.

- Expérience professionnelle spécifique

Grande capacité de management et de travail en équipe, d'écoute, de communication, esprit d'initiative et sens aigu de responsabilité.

Sa mission : Organiser les services administratifs et financiers de la commune, en collaboration avec le Directeur des administratif et financier :

gestion et organisation des services administratifs et financiers ;

élaboration et suivi de l'exécution budgétaire ;

mise en œuvre d'une politique de renforcement de la mobilisation des ressources financières et de la maîtrise des dépenses publiques;

etc.

Lieu d'affectation pour les postes concernés:**Un (01) Cadre des services techniques municipaux pour chacune des communes suivantes :**

Dapaong , Kara, Sokodé,

Un (01) Technicien Supérieur pour chacune des communes suivantes :

Niamtougou , Bafilo, Sotouboua, Blitta

Un (01) Gestionnaire/ Comptable/ Financier/ Economiste (Bac + 4 au moins) pour chacune des communes suivantes :

Dapaong , Kara, Sokodé, Kpalimé

Un (01) Gestionnaire/ Comptable/ Financier/ Economiste (Bac + 2 au moins) pour chacune des communes suivantes :

Niamtougou , Bafilo, Sotouboua, Blitta, Atakpamé, Notsé

Procédure à suivre pour le dépôt de candidature:

Les candidats doivent préciser dans leur offre le poste et la ville pour lesquels ils postulent.

Chaque dossier de candidature doit comporter:

- Une lettre de motivation signée du candidat;
 - Une copie certifiée conforme du ou des diplômes;
 - Un curriculum vitae, dont le modèle peut être récupéré auprès de Citafric, auquel sont annexées les attestations des expériences acquises (certificats de travail);
 - Un certificat d'acte de naissance ou tout document en tenant lieu;
- Une copie légalisée du certificat de nationalité.

Le dossier de candidature qui doit être déposé sous pli fermé, portera :

- Au recto, la mention "Recrutement du personnel des Communes : (*préciser le poste et la ville dans laquelle le candidat postule*), à n'ouvrir qu'en commission";
- Au verso, les noms et prénoms du candidat.

Le dossier doit être déposé, au plus tard le 09 février 2011 à 09 Heures 00, à l'adresse suivante :

CITAFRIC au 2^{ème} étage de l'immeuble SITO – Aéroport

631, rue 3 HDN ; BP : 1418 Lomé (Togo)

Tél : 226 01 87 ; Fax : 226 02 64

E-mail : Citafric_tg@yahoo.fr

Avant tout engagement, le candidat retenu devra fournir :

- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois;
- Un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé.

Les événements de la coopération décentralisée à ne pas manquer !

« L'ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES » -

Formation accélérée 9 jours - prochain cursus : 16-17-18 février 2011 / 23-24-25 février 2011 / 2-3-4 mars 2011

Plus d'infos sur le site http://www.coopdec.org/UPLOAD/rubrique/pages/92/92_rubrique.php

Vendredi 4 février 2011 - de 9H30 à 13H - Conseil Général du Gard - à NIMES

Le réseau "METCOP" (Réseau interrégional des métiers de la coopération territoriale et internationale).du CNFPT PACA a sollicité l'intervention de Mme Claude MARCORI de la DATAR pour une conférence sur le thème suivant : " La coopération territoriale européenne à la recherche d'un nouveau souffle pour 2014- 2020 ? ". Inscription par mél : mariepierre.touma@cnfpt.fr

Parution :

Migrations et développement : Guide européen des pratiques,

téléchargeable en suivant le lien : <http://www.eunomad.org/fr/ressources/publications/892-publication-eunomad-qmigrations-et-developpement--guide-europeen-des-pratiquesq.html>.

Après deux années d'échanges et un travail de capitalisation des expériences de ses membres, Eunomad (European Network on Migrations and Development, réseau européen sur les migrations et le développement) a publié cet ouvrage collectif en novembre 2010. Il se base sur un travail d'enquête et d'analyse effectué sur l'ensemble des neuf pays européens dans lesquels Eunomad est actif. Il reflète ainsi le processus actuel de constitution d'un réseau jeune composé d'organisations européennes spécialistes de la relation migrations-développement. Il s'adresse aux praticiens du co-développement (associations de migrants, ONG, collectivités locales, centres de recherche, réseaux, syndicats) autant qu'aux décideurs nationaux et européens afin d'alimenter les politiques publiques par les réalités vécues sur le terrain.

Le guide a été élaboré avec le soutien d'EuropeAid et de l'Agence Française de

« Ce Mag, c'est votre journal, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions, à nous envoyer des articles, afin d'alimenter vos rubriques... »



Union des Communes du Togo

Quartier Hedzranowoé
BP: 1298 Lomé 1TOGO
Tel: (228) 261.45.16-
Fax: (228) 261.45.17

Email: uct@uct-togo.org
Site: www.uct-togo.org

Equipe de rédaction

Joachim A.HUNLEDE
Tiphane FRANCOIS
Cyril BOUTROU

Les délégations de coopération décentralisée en mission au Togo:

Divonne les Bains / Dzobegan:

Dates : Du 10 au 12 Février 2011

Nb de la délégation: 2 personnes

Projet: Inauguration adduction d'eau potable

Niort—Atakpamé :

Dates : Du 5 au 10 Février 2011

Nb de la délégation: 5 personnes

Projet: 25 ans du jumelage

